DEPARTEMENT DE L'AISNE

Arrondissement de Soissons

Canton de Villers-Cotterêts

COMMUNE
DE
02600 FAVEROLLES

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 19 février 2018

Etaient présents : CARON Jacques COPEAUX Bernard, CUROT Joël. DEHU Didier, DUPUIS Sophie, GEHAN Blanche, POTEAUX Christian, JULVE ROSELLO Frédérique, RENARD David.
Absents : Néant
Secrétaire de séance : Joël CUROT

Début de séance du conseil municipal 19h00

ACCUEIL : Mr le maire souhaite la bienvenue à tous, élus et public, à l'occasion de cette première cession 2018.
4 délibérations à l'ordre du jour sont à voter.

Elections des délégués au nouveau Syndicat Scolaires Savière en Retz (Réf 2018-01):
Le Maire rappelle qu'un syndicat scolaire a été créé pour la mise en place de l'école de demain. Les statuts de ce syndicat indiquent que chaque commune est représentée dans le comité par deux délégués titulaires et un délégué suppléant. Le Conseil Municipal de Faverolles a donc procédé à la désignation de ses représentants : Mrs Christian POTEAUX et Bernard COPEAUX en tant que délégués titulaires et Mme Frédérique JULVÉ ROSELLO en tant que délégué suppléant.

Acceptation du fonds de Concours de la CCRV (Réf 2018-02):
Les communes participant à la création de la nouvelle école se sont engagées à participer à l'ensemble de frais engendrés par cette mise en place. C'est ainsi qu'une demande de subvention au titre du Fonds de Concours a été déposée auprès de la Communauté de Communes pour participer aux frais d'aménagement de locaux scolaires : phase étude pour un coût total de 8000€ HT. La CCRV a décidé d'octroyer 4000€ de subvention à la commune. Le Conseil Municipal accepte le Fonds de Concours.

Adhésion au dispositif Aisne Partenariat Voirie (Réf 2018-03):
Jusqu'en 2017, les communes souhaitant réaliser des travaux de voirie pouvaient solliciter une subvention FDS. Ce dispositif est obsolète et a été remplacé en 2018 par l'APV. Le Conseil Municipal décide d'adhérer au dispositif Aisne Partenariat Voirie.

Presbytère (Réf 2018-04):
La vente du Presbytère ayant connu de nombreux rebondissements, le Maire préfère prendre ses précautions et envisager sa remise en vente. Dans l'optique où la vente n'irait pas à son terme, le Conseil Municipal décide de remettre en vente le presbytère au prix de 160 000€.

INFORMATIONS

- **Episode neigeux**

Mr le maire tient au nom du conseil et en son nom, mais aussi au nom de nombreux Faverollais à remercier Ludovic RUBE pour ses prises d'initiatives et son dévouement même un jour de repos afin d'assurer le déneigement du village. En effet dès 6h30 le premier jour de neige intense, il a fait le tour du village et des hameaux pour passer la lame et le lendemain pour effectuer le salage. Nous pouvons aisément justifier nos investissements avec du matériel performant qu'est le tracteur et autres matériels (Lame –saloir…) qui garantit également à notre employé communal la possibilité d'être au sec et au chaud dans une cabine confortable et chauffée.

- **Commémoration centenaire « Bataille de la Savière » les 2 & 3 juin 2018**

Une réunion s'est tenue le 16 février avec l'ensemble des associations et maires des villages concernés (Compte rendu à disposition à la mairie ou par envoi mail si besoin). Vous trouverez en fin de compte rendu le programme de ces 2 journées. Pour réussir cette belle manifestation nous allons avoir besoin de nombreux bénévoles (Sécurisation, accueil, restauration, cuisine et service, exposition, logistique…). Merci de vous faire connaitre soit à la mairie par mail, soit auprès de vos adjoints et conseillers, ou auprès du comité des fêtes.

Les temps forts :
Le samedi : Messe à 19 h00 avec la venue de notre évêque : Renauld de DINECHIN
Repas du centenaire avec veillée et feux d'Embrasement (d'artifice) vers 23h00

Le dimanche : Repas du poilu en permission mais surtout marche scénique dans l'après-midi vers le monument aux loups. Remise de gerbe.
Pour remercier les villages partenaires, un car emmènera une partie des soldats en tenue des associations afin de faire leur propre cérémonie sur les différents monuments : Louatre-Troesnes le samedi après midi et Ancienville –Noroy s/ourcq le dimanche matin.
Pour Faverolles ce sera le dimanche matin à partir de 10h00 avec passage sur la stèle de notre aviateur abattu, Jean BOUILLANT.
Divers dossiers de demandes de subventions sont en cours.
Pour mémo cette opération a un budget total de 12000 € (hors feux d'artifice offert par le comité des fêtes).
Subventions attendues : National /départemental (labellisation acceptée) / Communauté de communes/Savière et Patrimoine / pour un total de 6000 €.

- **Recensement Insee-**

Le recensement s'est achevé le 18 février avec remise des résultats à l'INSEE le 20 février.
Merci à Marianne TEULIERE notre secrétaire qui a recueilli les informations nécessaires au bon déroulement de cette opération. Cette année, l'INSEE avait fait passer la consigne de réaliser un maximum de participation par internet. Cela a plutôt bien fonctionné sur Faverolles avec 63% de réponses internet contre 40% au niveau national.
Merci aux Faverollais pour leur participation et ceci avec des connections ADSL désastreuses.

- **Situation comité des fêtes**

L'équipe du Comité des Fêtes est aujourd'hui en sous effectif, ce qui va demander un effort à tous pour trouver des solutions. Le comité se retrouve à 3 voire 4 pour assurer les manifestations du village.
Par expérience Monsieur le maire précise qu'un village sans une association dynamique et bien soutenue, est un village qui se meurt. Une réunion invitant l'ensemble des Faverollais sera mise en place courant Mars afin de trouver des solutions et de nouveaux bénévoles, d'autant que la manifestation des 2 et 3 juin doit être un moment phare pour Faverolles. Par contre il y a peu de soucis pour la Brocante du 1er Mai qui aura bien lieu avec l'aide des anciens qui viendront donner un sérieux coup de main.

- **Point sur l'école de demain**

Le dossier avance malgré des complications administratives et surtout sans la moindre possibilité de connaitre les subventions potentiellement allouées. Nous avons visité dans l'Eure et Loire une école avec une structure bois qui répondrait à notre besoin mais surtout avec un coût plus raisonnable. Des aides complémentaires sont accessibles pour le recours à cette filière bois. Notre souhait d'ouverture rapide reste mais ce n'est pas gagné. L'ouverture serait envisageable pour la rentrée 2020.

- **Point sur le presbytère**

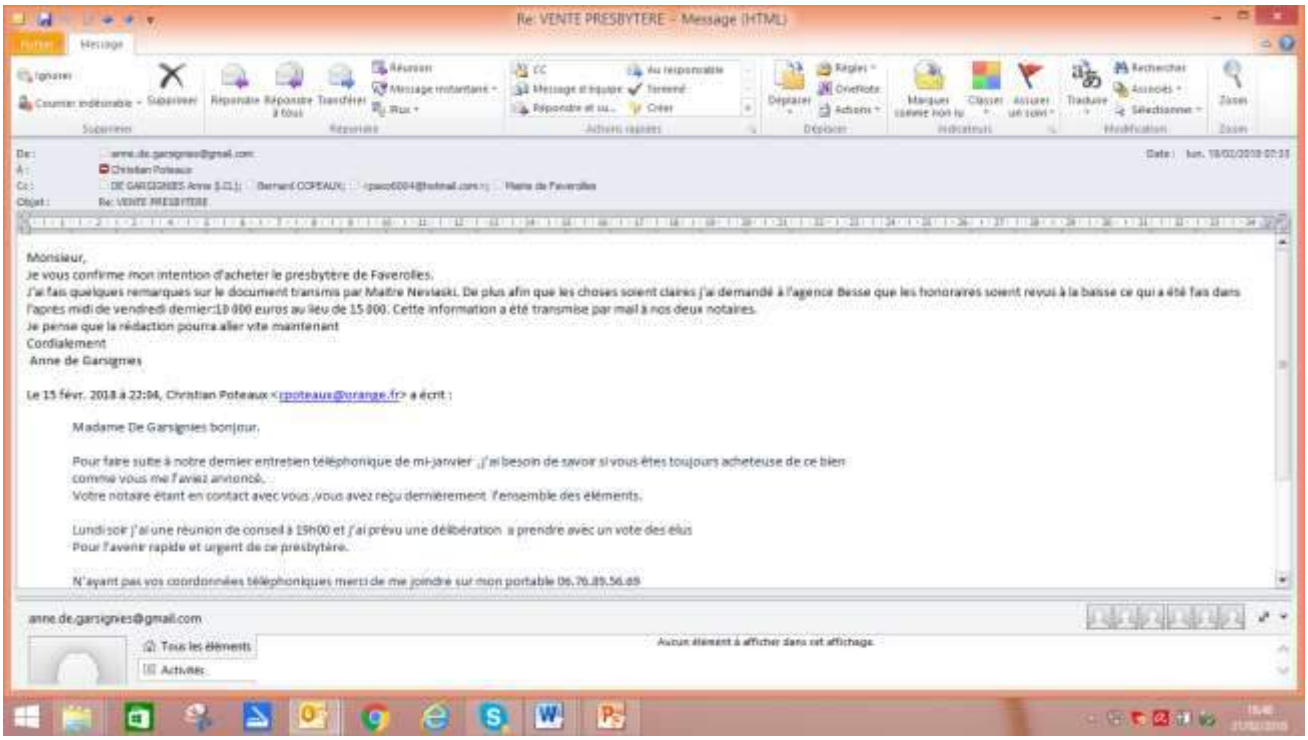
Re: VENTE PRESBYTERE - Message (HTML)

De : anne.de.garsignies@gmail.com
À : Christian Poteaux
Cc : DE GARSIGNIES Anne (LCL); Bernard COPEAUX; Mairie de Faverolles
Objet : Re: VENTE PRESBYTERE

Monsieur,
Je vous confirme mon intention d'acheter le presbytère de Faverolles.
J'ai fais quelques remarques sur le document transmis par Maître Nevlaski. De plus afin que les choses soient claires j'ai demandé à l'agence Besse que les honoraires soient revus à la baisse ce qui a été fais dans l'après midi de vendredi dernier:10 000 euros au lieu de 15 000. Cette information a été transmise par mail à nos deux notaires.
Je pense que la rédaction pourra aller vite maintenant
Cordialement
Anne de Garsignies

Le 15 févr. 2018 à 22:04, Christian Poteaux <cpoteaux@orange.fr> a écrit :

Madame De Garsignies bonjour,

Pour faire suite à notre dernier entretien téléphonique de mi-janvier ,j'ai besoin de savoir si vous êtes toujours acheteuse de ce bien comme vous me l'aviez annoncé.
Votre notaire étant en contact avec vous ,vous avez reçu dernièrement l'ensemble des éléments.

Lundi soir j'ai une réunion de conseil à 19h00 et j'ai prévu une délibération a prendre avec un vote des élus
Pour l'avenir rapide et urgent de ce presbytère.

N'ayant pas vos coordonnées téléphoniques merci de me joindre sur mon portable 06.76.89.56.69

anne.de.garsignies@gmail.com
Tous les éléments
Activités
Aucun élément à afficher dans cet affichage.

Sauf revirement de dernière minute la vente devrait enfin aboutir.
Mr le maire est en contact permanent avec les notaires.

- **Réverbères (entretien)**

Il faut prévoir la mise en place rapidement de plaques translucides sous les lanternes pour éviter la création de nids d'oiseaux, première cause de panne.
Un rendez-vous est prévu avec la société qui nous a peint les réverbères afin de les remettre en état (peinture écaillée).

- **Syndicat des eaux (perte de compétence)**

Décision du syndicat de Fleury-Dampleux-Faverolles-Troesnes de laisser sa compétence à nouveau syndicat à compter de 2020 dans le cadre de transfert de compétence imposé par GEMAPI.
Selon une étude et une proposition, l'eau ne devrait pas coûter plus cher pour nos communes (à confirmer)

Pour information, le relevé des compteurs aura lieu les 15, 16 et 19 Mars 2018.

- **Entretien de la route le Bûchet Silly**

Etude en cours avec la DDT-Syndicat de l'Ourcq et le ministère de l'environnement pour trouver une solution sur cette route suite aux inondations récurrentes (Plusieurs années pour un résultat).

- **Nord Net**

Faute de débit internet suffisant ne nous permettant même pas de pouvoir ouvrir les PJ de nos mails, et la dématérialisation s'accentuant, la mairie vient de faire installer une connexion internet par satellite.

- **Collecte de l'ordure ménagère**

Mea culpa de Mr le maire qui a donné une mauvaise information lors de ses vœux. Le ramassage des verres est bien le 4ème mercredi et non le 3ème comme en 2017.
La municipalité vous a remis un calendrier 2018 de ramassage des ordures ainsi que les horaires de la déchetterie.

- **Effondrement de la route à l'angle de la rue des cahots-rue st Antoine**

Un affaissement de chaussée a été constaté à cet endroit, très certainement dû au passage d'une source.
Une étude est en cours avec la Direction Départementale des Territoires (Rdv du 21.02 avec Mr Doffin).
A voir également les travaux du regard a côté de l'atelier (devis à venir).

- **Convention paiement en ligne des factures de cantine scolaire**

La commune réalise la mise en place de la possibilité pour les parents de pouvoir régler la cantine en ligne par CB.
(Une Information complémentaire sera donnée aux parents concernés)

- **ADICA : Travaux de sécurisation**

Des radars de comptage ont été installés dernièrement aux entrées du village et hameaux afin de poursuivre ce dossier.

- **CIVISME**

Plusieurs plaintes ont été recueillies en mairie pour des faits de comportement.
Un agriculteur a intercepté un dimanche matin des jeunes du village avec des motos bruyantes et en cours de démonstration dans la neige, autour du cimetière. Ils ont été revus dans l'après-midi en plein champs de Colza. Ces cabrioles ont occasionné des dégâts. Concernant la municipalité, les motos tournent sur les gravillons du cimetière ou sur les pelouses de la mairie- école ce qui dégrade fortement les espaces verts et les aménagements de voirie.
D'autre part des véhicules stationnent régulièrement sur le parking de la mairie (Faverollais et extérieur) et vident leurs cendriers, jettent leurs cannettes et envoi même des bouteilles (vodka) dans le jardin voisin ou des enfants vont s'amuser dès les premiers beaux jours. Mr le maire est déjà intervenu mais sans grand résultat.
Le conseil veut bien faire de la prévention mais il faut aussi que nous soyons entendus
Il serait regrettable de ne faire que de la répression et par exemple prendre un arrêté interdisant le stationnement de tout véhicule la nuit et/ou de faire venir tous les soirs les gendarmes qui ont bien évidemment d'autres préoccupations plus graves dans leur mission publique.
Parents, vous avez aussi une responsabilité et nous comptons sur votre force de persuasion pour que tout s'arrange rapidement et dans un bon état d'esprit.

- **Prochaine réunion le 26.03.2018 : Vote du Budget**

Fin de séance du conseil municipal 21 h 10

- **Fermeture de la Mairie :**

La Mairie sera fermée du 26 Fevrier au 09 Mars inclus. Les permanences ne seront pas assurées.
En cas d'urgence vous pouvez contacter : Christian POTEAUX (Maire) : 03.23.72.67.72
Bernard COPEAUX (1er adjoint) : 03.23.72.70.92 Frédérique JULVÉ (2ème adjoint) : 03.23.72.75.79

Le Maire, Christian POTEAUX

BATAILLE DE LA SAVIERE LES 2 & 3 JUIN 2018

PROGRAMME

Ancienville- Faverolles- Louatre- Noroy s/ourcq – Troesnes

SAMEDI 2 JUIN :

Le matin installation des associations sur le site

12 h30 : Apéritif pour les bénévoles et membres des associations

13h15 : Repas commun : bénévoles et associations

14h30 : accueil du public avec visites des stands et animations

16h15 : Départ du car pour les commémorations des villages de LOUATRE et TROESNES. Remise de gerbe aux monuments aux morts avec la participation de quelques membres des 3 associations et organisateurs-bénévoles

19H00 : Messe à l'église de Faverolles (Présence de Monseigneur Renauld de DINECHIN, évêque du diocèse de Soissons

20H00/21H00 : Repas du centenaire

22h00 : Veillée avec chants et lecture de textes à la mémoire des poilus

23H00/23H30 / Feux d'embrasement

DIMANCHE 3 JUIN :

A partir de 10 h00 : Remise de gerbe aux monuments aux morts de Faverolles et départ du car à 9h45 pour les cérémonies organisées par les villages d'Ancienville et Noroy sur Ourcq

12h30 /13 h00 : Au Menu : Repas DU POILU en permission

14 h00 : Démonstration par les associations dans leurs stands et tirs de canon de 75 dans l'après midi

17 h00 : Marche scénique au monument aux loups avec lecture de récits de soldats et remise de gerbe

18h30 : Pot de clôture

&&&